

# NONTRON

Bulletin d'informations municipales - Décembre 2016





ÉDITORIAL

Chers Nontronnaises, chers Nontronnais,

Le monde a franchi une étape supplémentaire dans la démagogie avec l'élection de Monsieur Trump à la tête des Etats-Unis.

Sans faire de parallèle ou de catastrophisme, le devoir de mémoire et donc notre rôle d'élu, est d'anticiper ces divisions qui gagnent au sein de nos communautés nourries par l'indifférence, l'intolérance, la xénophobie et le racisme, animées par l'individualisme forcené lié à un matérialisme illusoire et dévastateur.

N'oublions jamais que les plaies d'aujourd'hui sont des ferments de haine pour demain, et soutenons avec persévérance les valeurs de l'humanisme.

Pour répondre à toutes les attaques que j'ai subies lors de la diffusion sur les réseaux sociaux d'informations totalement erronées et déformées par un groupe d'extrémistes sur l'arrivée de réfugiés à Nontron, vous trouverez à l'intérieur de ce journal un communiqué vous donnant les détails de cette opération.

Malgré ces péripéties, notre engagement local est total.

Nos actions à l'encontre des plus démunis ont été fortes avec le déplacement des Restos du Cœur et l'accueil de l'épicerie solidaire dans des locaux mieux adaptés, rue du 19 mars 1962.

De nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles, sur la voirie, pour la sécurisation, pour le stationnement, pour l'assainissement et pour l'embellissement de notre ville.

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux du contournement de Nontron réalisé par le Conseil Départemental va bientôt s'achever.

Notre programmation culturelle sur cette fin d'année a été très riche. Notre collaboration avec la communauté de communes, dont je suis le vice-président en charge de la culture a été très propice à son développement : académie de musique, fête du couteau, quinzaine des métiers d'Arts et du Cinéma, restitution du travail des artistes M Studio en résidence , expositions diverses ...

Avec le Pôle Expérimental des Métiers d'Arts, véritable vecteur du développement culturel, touristique et économique, et dans le cadre de la fusion avec nos amis de la communauté de communes du Haut Périgord au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, nous devons bâtir un projet culturel et événementiel qui sera un marqueur de notre territoire.

Mais que toutes ces inquiétudes et réflexions ne nous fassent pas oublier la réalité du calendrier et cette ambiance si particulière du mois de décembre et de la magie de Noël.....Ainsi, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année entourés de celles et ceux qui vous sont chers.

Pascal BOURDEAU  
Maire de Nontron  
Vice-Président du Conseil Départemental



TOWANDA ?..... Souvenez-vous, c'est cette petite ville de PENNSYLVANIE aux ETATS-UNIS, avec laquelle Nontron a établi un jumelage en 1997.

Depuis lors peu d'échanges ont eu lieu, jusqu'en octobre dernier où une personne de Towanda a envoyé un mail à la Mairie de Nontron pour se rappeler à notre bon souvenir et tenter de renouer le contact.

Nontron et la Pennsylvanie ..... ? Quelle est donc l'origine de cet étonnant et improbable jumelage ?

Cela remonte, bien sûr, à la dernière guerre, où des soldats américains sont venus courageusement prêter main forte à la France pour l'aider à se libérer de l'occupant. Dans ces circonstances, l'avion du copilote Herbert BRILL est abattu entre Angoulême et Nontron, Herbert, rescapé, réussit à fuir et se réfugie dans un petit village situé en Haute-Vienne tout près de la Dordogne. A la fin de la guerre Herbert repart aux Etats-Unis, plus exactement en Californie où il fonde une famille.

Dans les années 80, Herbert Brill et son épouse Millicent viennent en Dordogne pour raviver le souvenir et décident de partager leur temps entre les Etats-Unis et la France. Pour ce faire, ils achètent une maison rue André Picaud à Nontron et, sous la mandature de Pierre Giry, deviennent citoyens d'honneur de la ville en hommage à l'engagement de Monsieur Brill pour la France. A partir de là, le souhait du couple est d'établir un lien concret entre les 2 pays. Millicent se souvient qu'elle a un ami d'enfance, M. SNELL, maire d'une petite ville de Pennsylvanie : Towanda. Celui-ci accepte aussitôt d'entrer en contact avec Nontron, et ce pour plusieurs raisons :

Towanda est une ville de la taille de Nontron (actuellement environ 3000 habitants).

C'est la capitale du Comté de Bradford, comme nous sommes une sous-préfecture.

La région de Towanda a accueilli de nombreux aristocrates français à la fin du 18ème siècle qui fuient la révolution et, dit-on, un refuge : « French Azilum » est aménagé pour accueillir Marie-Antoinette et ses enfants mais .... nous connaissons la suite. Après la révolution, bien que certains français se soient rapatriés avec l'accord de Napoléon, un grand nombre a choisi de rester en Pennsylvanie et on trouve des noms de familles et de lieux à consonance française partout dans le comté de Bradford.

En 1997, donc, une délégation de la municipalité de Nontron part à Towanda pour établir un premier contact dans l'espoir de développer des échanges commerciaux, touristiques, scolaires, etc ... et on peut dire que l'accueil réservé aux Nontronnais est des plus chaleureux.

Seuls quelques échanges entre les deux lycées et un voyage du groupe folklorique « Les Picataus de la Tour » ont pu se concrétiser dans les années 2000 mais la suite reste bien sûr à écrire.

## GNORLE

Gnorle.- de l'occitan (limousin) nhòrla. Dans Le Trésor du Felibrige, Frédéric Mistral trouve une origine italienne à ce mot avec nulla (rien). Histoire drôle, blague. « Cette histoire drôle, un peu crue, peut aussi se présenter sous les auspices du vers ou de la prose. Elle assure une partie de la pérennité de la langue d'oc ; car, en français, elle deviendrait plate et banale : un frouillou (un échec) garanti au conteur. » (Lavalade et Peyremaure, Tournures limousines, Souny, p. 33). On dit aussi viorle, de l'occitan viòrla. Mot usité en Limousin, en Périgord vert, en pays de Brive. Dans une acception élargie c'est un racontard, une rumeur, une sornette. Que l'on désigne en français régional du sud-ouest par le mot " couillonade". Le mot est aussi employé pour qualifier une niaiserie, une bourde ou une fadaise.

## INAUGURATION PASTEUR ET DEBIDOUR/PÉRIGUEUX



## TRAVAUX ÉCOLE JEAN ROSTAND



## Deux familles de personnes réfugiées à Nontron ?

La commune de Nontron, avec le concours de Dordogne Habitat, s'apprête à accueillir deux familles d'origine syrienne : l'association Aurore, retenue en réponse à un appel national, assumera l'accompagnement de ces personnes réfugiées.

Il s'agit bien de familles réfugiées : leur situation relève des engagements internationaux pris dans le cadre de la Convention de Genève de 1951 et de son protocole additionnel de 1967.

Il s'agit bien de familles en détresse, contraintes de fuir leur pays pour échapper à de très graves persécutions.

Le 29 août 2014 António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a déclaré : « *La crise des réfugiés syriens est devenue la plus importante situation d'urgence humanitaire de notre ère* » : depuis cette date le nombre de personnes déracinées dans le monde a progressé de plus de 5 millions en un an.

**La Syrie, aujourd'hui, c'est 23 millions d'habitants dans une situation de guerre civile. La Syrie, aujourd'hui, c'est plus de 250 000 personnes tuées, plus de la moitié des habitants obligés de quitter leurs foyers : 7,6 millions de réfugiés internes et 4,6 millions de réfugiés dans d'autres pays.**

Cinq pays voisins de la Syrie accueillent près de 95 % de ces réfugiés : principalement la Turquie (2,5 millions), le Liban (1 million) alors que sa population n'est que de 4,5 millions d'habitants et la Jordanie (0,6 million) pour une population de 6,5 millions d'habitants.

La municipalité de Nontron est très favorable à cet accueil qu'elle considère comme une participation normale à une action humanitaire nécessaire.

Nous n'avons d'informations pour le moment que sur une seule famille : les parents et leurs six enfants âgés de deux à huit ans, qui se trouvent encore dans un camp de transit en Jordanie.

Elle fait partie de ces si nombreuses familles dont la situation est prise en charge dans un premier temps par le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies qui assume deux tâches fondamentales : la protection internationale des réfugiés et la recherche de solutions durables à leur sort.

Douloureux voyage de ces familles emportées dans une très grave crise humanitaire. Douloureuses situations de fuite qui ont entraîné la mort de plus de 3 000 personnes qui, depuis le début de l'année, tentaient de rejoindre nos territoires.

La prise en charge complète de ces deux familles sera donc assurée par l'association Aurore mais la municipalité de Nontron sera soucieuse de leur permettre de trouver un environnement susceptible d'apaiser leurs blessures et de faciliter leur vie quotidienne.

Simple fidélité à tous ceux qui nous ont précédés et ont pu faire du Périgord une terre d'asile. Comme lorsqu'au début de l'année 1939 notre département a pu accueillir en quelques semaines plusieurs milliers de réfugiés républicains fuyant la répression franquiste.

Ces personnes réfugiées seront donc les bienvenues et la municipalité de Nontron tient à remercier tous ceux qui déjà ont manifesté spontanément leur soutien à cette démarche d'accueil.

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS



**Nontron a obtenu le 3ème prix des Villes et Villages de 1000 à 5000 habitants.**

## Fusion des communautés de communes du Haut-Périgord et du Périgord vert nontronnais

Ces deux communautés de communes constitueront au 1<sup>er</sup> janvier 2017 une nouvelle communauté qui regroupera les 28 communes suivantes :

Haut-Périgord : 5 260 habitants	Périgord vert nontronnais : 10 500 habitants
<b>Augignac, Saint-Estèphe, Busserolles, Champniers-Reilhac, Bussière-Badil, Piégut-Pluviers, Varaignes, Teyjat, Saint-Barthélémy-de-Bussière, Etouars, Soudat</b>	<b>Abjat-sur-Bandiat, Le Bourdeix, Connezac, Hautefaye, Javerlhac, Lussas-et-Nontronneau, Nontron, Saint-Front-sur-Nizonne, Saint-Martial-de-Valette, Saint-Martin-le-Pin, Savignac-de-Nontron, Sceau-st-Angel, Champs-Romain, Milhac-de-Nontron, Saint-Front-la-Rivière, Saint-Pardoux-la-Rivière, Saint Saud Lacoussière</b>

C'est donc cet ensemble de 15 760 habitants qui devra assumer la plupart des décisions importantes pour l'avenir du bassin de vie nontronnais.

Il s'agit d'une nouvelle étape du regroupement des communes, ouvert par la loi du 6 février 1992 : patient processus qui vise, selon les termes du rapport Balladur de 2009, à « *permettre aux intercommunalités de se transformer en communes nouvelles [...] L'objectif à atteindre est, à terme, que les intercommunalités se transforment en communes de plein exercice, ce qui permettrait à la France de compter des communes fortes, en nombre raisonnable* ».

La loi du 7 août 2015 a ainsi augmenté le nombre de compétences à exercer obligatoirement par les communautés de communes :

- 1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- 2° Actions de développement économique; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- 3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (au 1<sup>er</sup> janvier 2018);
- 4° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- 5° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- 6° Assainissement (au 1<sup>er</sup> janvier 2020);
- 7° Eau (au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

La communauté de communes doit par ailleurs exercer un certain nombre de compétences relevant d'au moins trois des neuf (9) groupes suivants :

(1) Sept au 1<sup>er</sup> janvier 2020, « eau » et « assainissement » devenant des compétences obligatoires au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- 1 Protection et mise en valeur de l'environnement
- 2 Politique du logement et du cadre de vie
- 3 Politique de la ville
- 4 Création, aménagement et entretien de la voirie
- 5 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- 6 Action sociale d'intérêt communautaire
- 7 Création et gestion de maisons de services au public
- 8 Assainissement (jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020)
- 9 Eau (jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

Nos deux communautés de communes exercent aujourd'hui la plupart de ces compétences, à l'exception de la politique de la ville ou des aires d'accueil des gens du voyage qui ne les concernent pas, de l'eau et de l'assainissement (compétences confiées par les communes à un syndicat intercommunal, le SIDE).

**La fusion de nos deux communautés de communes va entraîner l'harmonisation de leurs statuts.**

Sera-t-il possible ou opportun de généraliser plusieurs compétences exercées actuellement sur une seule communauté ? La voirie et les traverses de bourg, le logement social, la gestion des services techniques (pour la communauté du Haut-Périgord), les chemins de défense de la forêt contre l'incendie (pour la communauté du Périgord vert nontronnais) par exemple.

Elle va entraîner en outre une harmonisation des charges alors qu'il existe des différences sensibles :

Données 2015	Haut-Périgord	Périgord vert nontronnais
<b>Charges réelles de fonctionnement</b>	<b>378 €/H</b>	<b>449 €/H</b>
dont charges de personnel	166 €/H	186 €/H

Elle va entraîner enfin une harmonisation progressive des taux d'imposition :

Impôt local 2016	Haut-Périgord	Périgord vert nontronnais
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>7,68 %</b>	<b>8,91 %</b>
<b>Foncier bâti</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,40 %</b>
<b>Foncier non bâti</b>	<b>3,37 %</b>	<b>4,97 %</b>
<b>TEOM</b>	<b>11,56 %</b>	<b>12,02 %</b>
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	<b>24,31%</b>	<b>25,24 %</b>

Il faudra être très vigilant sur tous ces points alors que les communautés de communes prélèvent déjà 40 % des recettes fiscales du bassin de vie et que les revenus moyens des ménages sont faibles en Nontronnais.

Données 2015	Haut-Périgord	Périgord vert nontronnais	Dordogne	France
<b>Revenu fiscal moyen par foyer</b>	<b>17 628 €</b>	<b>19 346 €</b>	<b>20 094 €</b>	<b>24 225 €</b>
<b>Foyers non imposables</b>	<b>54,3 %</b>	<b>49,6 %</b>	<b>47,7 %</b>	<b>40,6 %</b>

## OCTOBRE ROSE

L'antenne de Nontron de la LIGUE contre le CANCER a organisé 4 ACTIONS en 2016 :

La journée TULIPES pour les enfants malades, 40 bouquets vendus sur le Marché le Samedi 9 AVRIL 2016.

La journée PREVENTION SOLEIL au GRAND ETANG de SAINT ESTEPHE le Samedi 9 JUILLET 2016 (de nombreux parents et enfants ont participé aux activités).

Le Samedi 15 OCTOBRE 2016, la MARCHÉ OCTOBRE ROSE pour soutenir la recherche et améliorer la prévention du CANCER du SEIN a eu un grand succès.

Un espace Ligue au CENTRE HOSPITALIER de NONTRON accompagne gratuitement les malades.

Le Dimanche 16 OCTOBRE 2016 un THE DANSANT a été organisé à la SALLE des FETES de NONTRON avec l'orchestre PATRICK JAMES. L'antenne de NONTRON remercie les participants et les bénévoles.

Pour toute information appelez le 05 53 09 54 45



## LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2016

Cette année, une concertation entre la commission citoyenneté active et les représentants des associations nous a conduits à la mise en place d'un forum plus animé et avec plus d'espace pour associations et visiteurs à la salle des fêtes et à la maison des sports de Nontron.

Le 10 Septembre, ce sont donc plus de 30 associations nontronnaises qui se sont retrouvées proposant des stands, des animations, des démonstrations à un public qui s'est déplacé en nombre tout au long de la journée.

Une buvette-restauration fût proposée et animée par le Rotary Club qui a reversé l'intégralité des bénéfices à l'association des parents d'élèves des écoles de Nontron.

Une journée réussie grâce à l'implication des associations et des élus et que chacun s'est accordé à vouloir renouveler l'an prochain, avec bien entendu l'objectif d'une édition encore meilleure.



Nhòrla :

« Los jorns eslonjen :

- Per Senta Luça (13/12) d'un pas de ussa ;
- Per Nadau d'un pas de jau ;
- Per lo jorn de l'an d'un riban (d'un eslanç);
- Per los reis (6/01) tot lo monde iò coneis ;
- Per la chandelor (2/02), lo temps que lo pan resta au forn. »

Les jours allongent : Pour la Sainte Luce d'un pas de (la largeur d'un) sourcil – pour Noël d'un pas de coq – pour le jour de l'an d'un ruban (d'un bon pas) – pour les rois tout le monde le connaît – pour la Chandeleur, le temps que le pain reste au four.

**Le 30 juin 2016**, devant un public attentif, le Conseil municipal de Nontron s'est réuni dans une ambiance studieuse. Suite à la notification de l'arrêté du Préfet relatif au schéma de coopération intercommunale, les élus ont émis un avis favorable sur le projet de périmètre de fusion des communautés de communes du Périgord Vert Nontronnais et du Haut-Périgord, malgré l'abstention de l'opposition, réservée sur une procédure qu'elle estime précipitée, et bien que Pascal BOURDEAU ait insisté sur la nécessité de cette fusion qui répond à une cohérence territoriale et qui aurait du être anticipée depuis longtemps. Le vote a été unanime pour contribuer au fonctionnement du service d'urbanisme intercommunal à hauteur de 6 euros par habitant, tel que l'a demandé la communauté de communes à chaque commune membre, tout en relevant que Nontron partageait déjà seule avec la CCPVN jusqu'à présent le financement de ce service.. Au registre du personnel, plusieurs suppressions de postes non pourvus suite à des départs en retraite ont été votées, ainsi que deux créations, pour permettre un remplacement d'agent et pour l'accueil exceptionnel d'une apprentie dans une école. L'approbation des tarifs d'utilisation des salles municipales ont permis de rappeler la volonté d'équité et d'ouverture au territoire en soulignant des cas précis de gratuité pour les manifestations culturelles, environnementales, les œuvres caritatives et humanitaires. Le marché hebdomadaire a fait l'objet d'un toilettage de son règlement modernisé et mieux adapté. Au plan financier et budgétaire, a été approuvée une demande d'aide dans le cadre de l'appel à projets des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) pouvant permettre 80% de subvention via le PNR Périgord Limousin, pour l'achat d'une balayeuse dés-herbeuse, soit un coût net réel pour la Commune de 17 024 €, et d'une flotte de vélos électriques à disposition du public et des services (coût net 3 923 €). Enfin il a été débattu des modifications du budget principal, l'adjoint aux finances rappelant la volonté de ne pas augmenter l'impôt, et la situation difficile de la commune, sans marge de manœuvre, ce qui pénalise l'investissement et malgré des efforts de redressement et des économies réalisées en fonctionnement, où les recettes et dotations de l'Etat se réduisent. En investissement, malgré d'importantes subventions obtenues pour le réaménagement du quartier central du Champ de Foire où Dordogne Habitat construit un secteur pavillonnaire, le Conseil municipal a constaté un besoin d'emprunt nouveau de 217 000 €, la décision modificative étant tout de même votée à l'unanimité.

**Le 25 octobre 2016**, la question de l'accueil imminent d'une famille de réfugiés Syriens à Nontron était dans toutes les têtes. Devant un public nombreux et attentif, le sujet fut abordé par Pascal BOURDEAU après l'examen de quelques dossiers occasionnant peu de débats et des votes souvent unanimes ou avec quelques abstentions. Cible d'attaques virulentes et de menaces via les réseaux sociaux d'internet dont il a vivement dénoncé les dangers, suite à l'information qu'il venait de donner lors d'un conseil d'école, le Maire de Nontron a tenu à rappeler qu'il n'avait pas communiqué plus tôt sur l'accueil de réfugiés de guerre à Nontron dans la mesure où il ne disposait pas d'éléments suffisants jusqu'à une date très récente, sur cet accueil pris en charge et géré par l'association nationale AURORE mandatée par l'Etat. Il a souligné la forte préoccupation humanitaire de la municipalité et la constitution en urgence d'un comité de pilotage, auquel l'opposition municipale, qui a clairement manifesté son soutien à Pascal BOURDEAU, a exprimé le souhait de participer. Concernant la question des modalités de composition du futur conseil communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017, issu de la fusion des intercommunalités du Périgord Vert Nontronnais et du Haut-Périgord, regroupant 28 communes et 15 570 habitants, le Conseil municipal a opté, malgré trois abstentions, pour un accord local avec une désignation des conseillers communautaires à la plus forte moyenne, plus équitable et représentatif de la démographie, donnant 48 membres dont 10 pour Nontron. Le défaut d'accord local ramènerait ce nombre à 42. Il faudra maintenant attendre le verdict des autres communes. Parmi les autres sujets furent également votés la mise en œuvre du processus de verbalisation électronique des véhicules en stationnement irrégulier sur la commune donnant lieu à convention avec la Préfecture, le reversement du fond de soutien aux activités périscolaires à la communauté de communes, et la modification des demandes de subventions pour le projet d'achat de vélos électriques (crédits LEADER pour 53% et au titre des « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » pour 27%).

Nous vous résumons dans ce document les démarches conjointes du ministère de l'éducation nationale et du département de la Dordogne pour assurer un avenir à nos écoles rurales.

La ministre de l'éducation nationale a adressé une instruction aux recteurs leur demandant de développer les conventions ruralités portant sur la réorganisation des écoles situées en zone rurale et de montagne.

L'idée est de réorganiser dans les communes rurales le service public de l'éducation en maintenant une offre scolaire de qualité, accompagner l'effort des communes pour restructurer l'offre scolaire et limiter l'impact de la baisse démographique.

L'objectif de ces démarches est de proposer aux élus ruraux, qui perdent des élèves, une convention avec l'état permettant de conserver les postes d'enseignants concernés pendant une certaine durée à condition que la ou les collectivités s'engagent sur un travail de regroupement ou une fusion d'écoles au sein d'une même entité territoriale .

Nous réfléchissons évidemment sur ces propositions avec nos collègues des communes voisines, sachant que notre démographie n'est pas au beau fixe.

Nous profitons de cette page pour vous livrer les quelques rappels suivants :

L'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État, sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public.

Depuis les années 1980, l'État a engagé une opération de décentralisation des compétences qui renforce le poids des collectivités territoriales. La commune, le département et la région participent au fonctionnement de l'éducation nationale.

La commune a la charge des **écoles publiques établies sur son territoire**. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

Elle peut organiser des **activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires** au sein de l'école.

Un service de la commune de NONTRON est dédié aux affaires qui touchent l'environnement des écoles administré par Madame Boulestin Aurélia. Il gère les commandes de petit équipement et le matériel pédagogique pris en charge financièrement par la ville et assure un lien de coordination avec l'élue de secteur, les relations entre l'éducation nationale, les écoles et les familles.

De plus nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association :

### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LA MARMAILLE »

Le 29 septembre 2016 des parents d'élèves des trois écoles primaires de Nontron se sont constitués en association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 afin d'aider au financement des besoins scolaires et extra-scolaires des écoles, en coopération avec les directeurs d'écoles.

Cette association a pour but d'organiser des manifestations communes et de créer un lien entre les 3 écoles. Cependant chaque école reste autonome pour les besoins scolaires et extra-scolaires, c'est pour cette raison que 3 commissions ont été composées:

Commission Ecole Jean-rostand  
Commission Ecole Anatole France  
Commission Ecole Gambetta

Nous accueillons dans notre association toutes les bonnes volontés et amis des écoles afin de mener d'une main de « maître ou de maîtresse » nos manifestations qui seront toujours dans un but précis : LA MARMAILLE

Toutes personnes désirant nous rejoindre ou désirant faire un don : nous contacter sur notre adresse mail :

[lamarmaille24@gmail.com](mailto:lamarmaille24@gmail.com)

[Notez d'ores et déjà vos prochains rendez-vous :](#)

**10 décembre 2016 : Bourse aux jouets, vente de gâteaux et Tombola au marché de Nontron**

**21 22 et 23 décembre : Marché de Noël avec karts à pédales et tracteurs à pédales de 14h à 18h**

**5 février 2017 : SUPER Loto des écoles à la salle des fêtes**

**Fin Juin : Marché des producteurs**



[Enfin la marmaille vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2017.](#)

## UNE ÉPICERIE SOCIALE À NONTRON



Soutenue par la Mairie et principalement par la commission « action sociale et école » l'association « courte échelle » a installée son épicerie sociale à NONTRON. Elle est située à l'ancien hôpital de jour sous le Chate-net.

L'épicerie sociale est destinée à vendre, à moindre coût, des denrées alimentaires à des personnes ou familles à faibles ressources.

Le public ayant droit représente des personnes en difficulté bénéficiant d'aide sociale, ou étant envoyées par un prescripteur (CIAS, CAF, CMS,...), les autres publics ne peuvent bénéficier de cette offre.

Pour accéder à l'épicerie sociale il est nécessaire de s'inscrire auprès de

l'association « courte échelle », une carte d'accès sera fournie, la durée d'accès est fonction des difficultés rencontrées par les souscripteurs.

L'épicerie est ouverte tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les approvisionnements ont lieu les mercredi et vendredi de 14h à 17h

Un règlement de l'association est fourni à chaque utilisateur, lors de l'inscription

Nous envisageons, durant l'année 2017, d'offrir d'autres services à moindre coûts aux ayants-droits ;

Cette épicerie ne peut être concurrentielle des autres magasins situées sur notre territoire, elle s'inscrit dans le cadre des œuvres sociales, les denrées proposés sont traçables (banque alimentaire, surplus de magasins, achats groupé,...)

Nous vous rappelons que cette épicerie ne fonctionne qu'avec l'aide de bénévoles et sur ses fonds propres, la mairie aide l'association par la mise à disposition gracieuse des locaux.

Nous profitons de ce bulletin pour faire un appel aux bénévoles ou aux dons.



Pour sa deuxième édition, le stage d'été organisé du 21 au 31 Juillet par l'Académie musicale en Périgord vert, a vu une augmentation sensible de ses participants qui de 21 en 2015 sont passés à 34 cette année.

A noter également que si, en 2015, les matières enseignées étaient au nombre de 5, ce sont, cette année, 8 disciplines qui furent proposées aux stagiaires.

Une tranquille montée en puissance de ce rendez-vous estival en nontronnais qui s'accompagne d'une reconnaissance accrue de l'association qui a reçu le parrainage de 2 chefs d'orchestre : Guy Condette et

Zahia Ziouani, du sportif André Brunet (capitaine de l'équipe de France de patinage artistique) et de Lionel Stoléru (homme politique).

L'association est également soutenue par 3 sponsors officiels : Yamaha, Véran Musique et Blanc Musique.

C'est une véritable chance pour notre territoire d'avoir un stage musical d'un tel niveau, qui offre en plus à la population et aux vacanciers plusieurs concerts gratuits sur la semaine.

L'ensemble des stagiaires et des professeurs qui venaient des 4 coins de l'hexagone ont vivement apprécié la cuisine du Périgord concoctée avec soins par le Grand Hôtel Pélisson qui les a choyé pendant toute la durée du stage.

Nous ne pouvons que vous inciter à participer comme stagiaire ou spectateur à la nouvelle session qui, n'en doutons pas, sera en 2017, d'un niveau encore plus élevé.

Un grand bravo et merci à Florence Deplat la présidente de l'Académie et initiatrice du projet avec son relais local Philippe Lemoine, merci également aux agents municipaux qui contribuent à faire découvrir aux stagiaires les richesses de notre Périgord vert, ainsi qu'aux élus qui accompagnent cet événement.

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION NONTRONNAISE

Pourquoi « La Rantelle » ?

Cela vient de l'occitan « rantela » qui désigne la toile d'araignée et par extension le web (*dixit lo Ratinoc*).

L'idée générale et l'objectif de La Rantelle sont là : mettre en réseau tout ce qui touche à la culture en Périgord nontronnais.

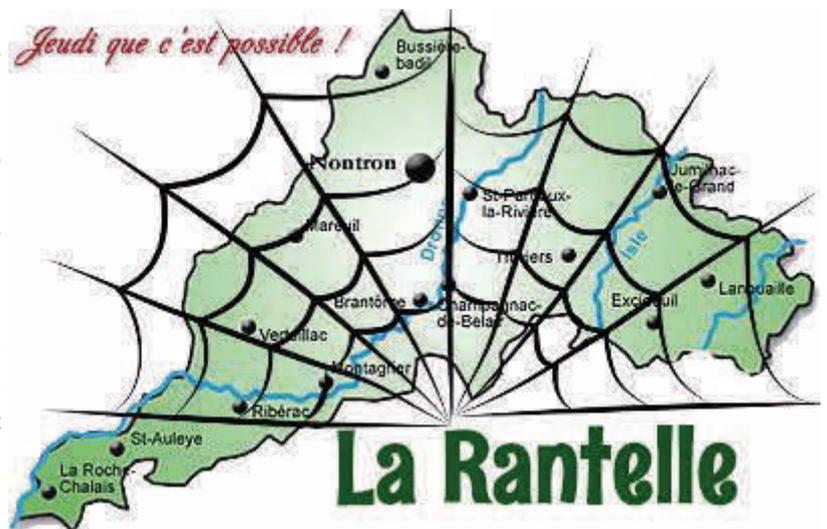
Pourquoi « Jeudi que c'est possible » ?

Simplement parce que l'objectif est de proposer un spectacle un jeudi par mois sur notre territoire. Cela commence avec Yannick Jaulin le 8 décembre à Nontron, ensuite le 19 janvier « Le quatu'or Laloï » à St Estèphe,

suivi le 9 février de Méliscènes « les Mangeuses de chocolat » à St Estèphe, puis le 16 Mars « Robyn Bennett & Bang Bang » à Nontron...

Cette association se constitue de personnes venant de différentes communes du territoire et qui ont en commun : l'envie de faire vivre la culture sur notre petit coin de Périgord !

Si ça vous chante... rejoignez-nous ! [larantelle24@gmail.com](mailto:larantelle24@gmail.com)



Une ruche, c'est, des producteurs, des consommateurs (membres de la ruche) mis en relation par un responsable de ruche, via le site <https://laruchequiditoui.fr>. La ruche de Nontron a pour but de promouvoir une consommation locale, raisonnée et/ou biologique.

Vous pouvez dès à présent devenir membres de la ruche de Nontron, en vous inscrivant sur le site. Il n'y a aucun engagement. Votre responsable de ruche s'appelle, Nolwen Le Gall (06.76.33.03.85) et répondra à toutes vos questions. La première vente aura lieu courant décembre. Puis les distributions auront lieu tous les mercredis de 16h30 à 18h30 au 15 avenue du pré des pères à Nontron.

Les producteurs fournisseurs de la ruche pour le moment sont :

EARL La Vigeonie à Abat-sur-Bandiat (éleveur caprin et Glacier au lait de chèvre),

La ferme de l'arbre à Rouzède (volailleur, cuniculiculteur et conserverie),

Soup'attitude à Verteillac (traiteur),

Fanes de Carottes à Vayres (Fabricant de cosmétique naturelle, Savonnier- éleveur),

La ferme des Jariottes à Busserolles (maraicher bio en traction animale),

Les jardins de la Lune à St-Barthélemy-de-Bussière (maraicher en traction animale et champignoniste)

D'autres producteurs de bœufs et de veaux, de porcs, de cailles et de pigeons, de châtaignes, d'agneaux, de fromages de chèvre, de fromages de brebis, de produits laitiers, de bière sont en cours de réflexion ou en train de s'inscrire comme fournisseur sur le site de la ruche qui dit oui ainsi qu'un boulanger et un apiculteur.

# LA RUCHE QUI DIT OUI !

Manger mieux, manger juste

## LA RÉFLEXOLOGIE

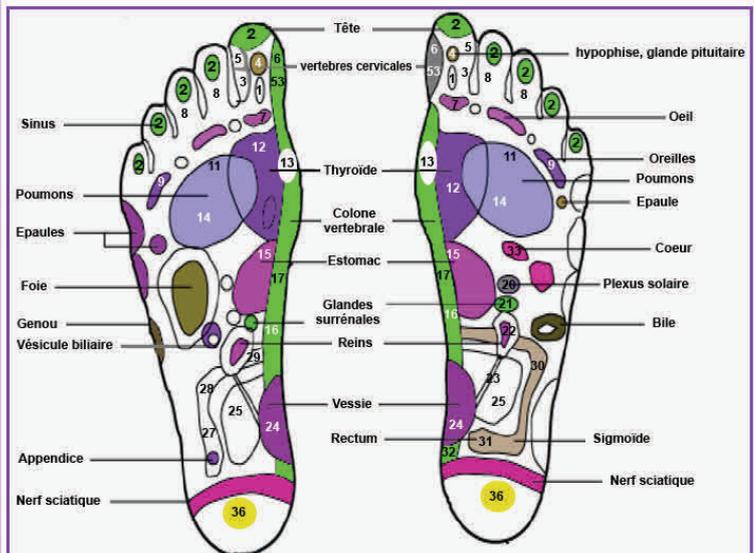
Qu'est-ce-que la Réflexologie ?

La réflexologie repose sur le postulat que chaque organe, glande ou partie du corps possède une correspondance au niveau des pieds. Correspondance représentée par un point et/ou une zone dit réflexe sur lesquels le réflexologue va exercer un toucher spécifique afin de localiser les tensions et les débloquent.

La réflexologie a un effet calmant, apaisant, déstressant, revitalisant et rééquilibrant.

Se sentir mieux dans son corps en se libérant du stress quotidien accumulé en excès.

1. cerveau
2. Sinus frontaux
3. Cervelet
- 4 glande pituitaire
- 5 région temporale
- 6 nez
- 7 nuque
- 8 oeil
- 9 oreille
- 10 épaule
- 11 muscle trapèze
- 12 glande thyroïde
- 13 glande parathyroïde
- 14 bronches / poumon
- 15 estomac
- 16 duodénum
- 17 pancréas
- 18 foie
- 19 vésicule biliaire
- 20 plexus solaire
- 21 glande surrénale
- 22 rein
- 23 urètre
- 24 vessie
- 25 intestin grêle
- 26 appendice
- 27 valve iléo-caecale
- 28 colon ascendant
- 29 colon transverse
- 30 colon descendant
- 31 rectum
- 32 anus
- 33 coeur
- 34 rate
- 36 organes génitaux
- 53 vertèbres cervicales



Que sont les promesses devenues ? (suite....)

Reprenons ensemble la suite du premier chapitre publié dans le dernier bulletin municipal du mois de Juin dernier sous ce même titre : les promesses mises en avant depuis bientôt trois ans par l'équipe municipale en place....

Il nous avait été promis une offre culturelle riche et diversifiée et d'une plus grande envergure que celle proposée par l'ancienne municipalité, accusée d'immobilisme en la matière.

Qu'avons-nous pu voir ou entendre depuis bientôt trois ans de novateur en matière de culture : quel concert, quel spectacle vivant vous a fait vibrer ? Systématiquement depuis plus de deux ans, le maigre budget affecté en début d'année sur la ligne culture est " basculé " sur une autre ligne budgétaire au motif qu'il existe d'autres priorités! Lesquelles ?

Mais la culture n'est pas le seul poste sur lequel s'est abattu l'austérité municipale, avez-vous eu l'occasion de parcourir le Jardin des Arts depuis quelques mois, laissé dans un complet abandon, sans entretien aucun, cheminement où pousse "les herbes folles " !

Il s'agissait d'un des atouts majeurs de notre cité, il ne ressemblera bientôt plus qu'à une immense friche...

Et que dire également de la signalisation de notre ville pour laquelle on nous promet de réunion en réunion, une refonte et une harmonisation complète de celle-ci : panneaux indicateurs de commerces disparus, panneaux de toutes tailles, de toutes les couleurs, panneaux indicateurs directionnels inexistantes....

Que dire de petites communes proches de la nôtre qui ont fait depuis quelques années des efforts dans ce sens, mais cela ne semble pas être là encore, une priorité.

Nous pourrions d'ailleurs nous interroger mais aussi savoir où sont les priorités de notre équipe municipale, ce ne sont pas uniquement les panneaux directionnels qui manquent à notre commune, mais une véritable direction dans la gestion de la conduite municipale, une véritable ligne politique.

Mais nous avons l'impression, depuis plus de deux ans aujourd'hui, qu'il n'y a pas de cap, seulement une gestion du quotidien et de l'urgence, ce n'est pas comme cela chers concitoyens que nous concevons la gestion et l'administration de notre commune.

Alain POINET

Chers amis citoyens,

Il y a peu , un ancien de Nontron me disait non sans humour : « Maintenant qu'ils ont planté les piquets sur la Place de la Mairie , il suffirait d'un peu de grillage pour y faire un bel élevage ! »

Mais nous pourrions dire aussi avec une emphase toute poétique.....

Cette morne place qui est la notre !

Sans mentir , si cet espace vivait , il serait le poumon de la ville !

Serait-ce le début de la désertification du monde rural ?

Bref la nudité de ce lieu donne une bien piètre image de ce centre-ville qui par la grâce de notre bon maire devait se développer pour devenir la vitrine de notre pays nontronnais.

Outre cette couleur rouge « bourdeau » qui recouvre le bleu charrette d'avant,nous avons vu apparaître d'horribles sucettes publicitaires vantant entre autre la grande distribution ! Vive le centre-ville !

Pour continuer sur ma lancée,je pourrais évoquer des poteaux indicateurs voyageurs , des zones bleues payantes ,des toilettes publiques ne pouvant pas accueillir des personnes à mobilité réduite , du chauffage scolaire à la carte ( 27°c ou 14° c )....et bien d'autres encore !

Mais , sans doute est-ce de ma part du mauvais esprit et pourtant un peu d'humour ne nuit point !

En attendant de nous retrouver , la Liste Citoyenne vous souhaite une bonne fin d'année.

Thierry Dutheil

Pour la Liste Citoyenne

## LA ZONE BLEUE EN SERVICE

Annoncée dans le précédent bulletin municipal, la zone bleue a pris du retard et entre progressivement en vigueur. En effet sa mise en service nécessitait au niveau technique un marquage au sol spécifique et la commande de panneaux correspondants, maintenant installés. Mais également une procédure administrative, est indispensable pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique, nécessitant une convention avec l'Etat et un matériel spécial. Il est rappelé que la zone bleue couvre la rue Carnot, la Place Agard et la rue de Verdun ainsi que trois places au début de l'avenue Pasteur. Des « arrêts minute », à respecter scrupuleusement (limité à 15 minutes) sont également en place en plusieurs points. Compte tenu de la forte demande et de la distribution importante de disques de stationnement mis à disposition par la Mairie, nous pouvons espérer que les automobilistes seront disciplinés ! Il suffira de régler l'heure d'arrivée sur le disque et de le placer de manière visible et lisible derrière le pare-brise du véhicule. Attention : la durée maximum de stationnement est de 1 h 30. **En décembre, les automobilistes en situation non conforme feront l'objet d'un avertissement, mais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la verbalisation sera appliquée systématiquement en cas d'infraction.**

## COMBIEN SOMMES NOUS ?

**Du 19 janvier au 18 février 2017, ce sera la période du recensement** pour tous les habitants de Nontron. Le dernier recensement remonte à 2012 pour notre Commune.

**Le principe** : Organisé sous l'égide de l'INSEE et sous la responsabilité de chaque Commune concernée, il s'agit de connaître le nombre de personne vivant sur Nontron pour déterminer la population officielle de la Commune. Chaque citoyen doit prendre cette démarche très au sérieux car le nombre d'habitants permet à l'Etat de déterminer le niveau des dotations financières qu'il accorde à la Commune, de définir son action publique sur le territoire, de décider des équipements collectifs et services publics qui doivent être présents sur le territoire communal. C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

**En pratique** : pendant la période annoncée, un agent recenseur habilité muni d'une carte officielle (il y en aura un pour chacun des huit secteurs définis sur Nontron), se présentera à chaque habitation afin que vous répondiez à l'enquête, soit en utilisant les questionnaires papier que l'agent reviendra récupérer, **soit, et c'est la nouveauté, en répondant sur internet**. Si vous acceptez cette formule l'agent recenseur vous fournira des codes personnels afin que vous accédiez à votre questionnaire en ligne (la mairie pourra aussi vous les indiquer le moment venu).

Bien entendu, dans le respect des lois vos réponses restent strictement confidentielles, et permettent à l'INSEE d'établir des statistiques totalement anonymes, mais indispensables à la bonne conduite des actions publiques et de la vie de la société.

## LA NAVETTE NONTRONNAISE



La navette nontronnaise est un système de transport à la demande gratuit s'adressant aux Nontronnaises et Nontronnais en recherche de mobilité. Les déplacements peuvent concerner la santé, les démarches administratives, l'alimentation, la culture ou les loisirs...

Le but est de permettre à tous de bénéficier des commerces et des services du centre-ville de Nontron quel que soit son lieu d'habitation.

Inscrivez-vous au **05 53 60 84 00** pour en bénéficier.

# 40 ANS DE SERVICE !

Pierrette COLINO, Agent technique spécialisé des écoles maternelles, depuis février 1976 à juin 2016 a travaillé dans notre ville de Nontron au sein de la petite enfance et du monde scolaire,

- à accueillir les élèves de 3 à 6 ans en garderie du matin et à la descente du car,
- vérifier tous les matins le fonctionnement du chauffage,
- ouvrir les volets de l'école,
- déshabiller et déchausser les enfants, les emmener aux toilettes,
- préparer le lait pour les goûters,
- préparer des milliers de feuilles à découper, colorier et coller, faire découvrir les travaux de couture au plus grands,
- assurer le service à la cantine,
- veiller à l'endormissement à la sieste...

Soit plus de 500 enfants passés en maternelle, 7 200 jours passés à l'école, 5 700 jours de cantines... environ 230 000 assiettes servies aux enfants..., sans oublier le sien, Mathieu.

Ce vendredi 5 novembre 2016, Pascal BOURDEAU l'a chaudement remerciée pour son dévouement professionnel.

Bonne retraite Pierrette !



## LOGEMENT À NONTRON



[www.dordognehabitat.fr](http://www.dordognehabitat.fr)



### Devenez locataire d'un pavillon neuf à NONTRON

T3 et T4 disponibles à partir du deuxième trimestre 2017. Construction moderne avec jardin privatif, terrasse et annexe pour rangement.

Les maisons sont implantées dans un environnement calme et verdoyant, idéales pour des familles avec enfant(s).

### Vos avantages

- Aucun frais de dossier
- Caution = 1 mois de loyer
- Loyer à terme échu/Locapass
- Logements éligibles à l'APL
- Suivi personnalisé des locataires



Exemple de plafond de revenus :

Famille avec un enfant, vos revenus sont d'environ 2500 € par mois vous pouvez déposer une demande de logement directement en ligne.

**En savoir +**



## BENEFICIEZ D'AIDES FINANCIERES POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT !

La Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais (CCPVN) poursuit actuellement une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Périgord (CCHP), le Conseil Départemental de Dordogne (CD24) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

**Ce programme d'amélioration de l'habitat sur le Bassin Nontronnais est destiné :**

- ⤴ aux propriétaires occupants\* sur tout le territoire et sous conditions de ressources\*\*
- ⤴ aux propriétaires bailleurs prioritairement en centres-bourgs

**N'hésitez pas à vous renseigner pour connaître la liste des travaux éligibles visant notamment :**

- ⤴ **l'amélioration énergétique** : l'isolation des combles, des planchers et des murs, le changement de fenêtres, de portes et de volets, la ventilation, l'amélioration du chauffage central, le changement des radiateurs, l'installation d'un poêle, la réfection de la toiture ...
- ⤴ **l'adaptation à l'âge ou au handicap** : l'installation d'un monte-escalier, l'adaptation des sanitaires, la transformation d'une baignoire en douche, l'amélioration des accès, l'aménagement de pièces accessibles...
- ⤴ **la sortie d'insalubrité** : tout élément permettant d'améliorer la décence et la sécurité des logements vétustes



**Après un premier contact par téléphone ou sur place pour vérifier votre éligibilité aux aides, le service habitat de la CCPVN :**

- ⤴ vous conseillera sur les travaux les plus adaptés et la réalisation de vos devis, suite à une visite de votre domicile
- ⤴ vous aidera à monter le dossier administratif de demande de subventions
- ⤴ vous informera sur les dispositifs complémentaires d'aides auxquels vous pourriez prétendre (caisse de retraite, crédit d'impôt transition énergétique, prêt à taux zéro ...)

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

**Monsieur Ivan CAZAUX**  
Responsable du service Habitat-OPAH  
Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais (CCPVN)  
9 avenue du Général Leclerc - 24300 Nontron  
05 53 56 25 36 – [habitat@ccpvn.fr](mailto:habitat@ccpvn.fr)

*Ce service est totalement gratuit. Depuis le démarrage du programme en juillet 2013, plus de 450 propriétaires ont bénéficié de subventions sur le Bassin Nontronnais.*

*\* aucune restriction d'âge ou d'ancienneté d'occupation - les usufruitiers sont éligibles*

*\*\* le Revenu Fiscal de Référence indiqué sur votre avis d'imposition ou de non-imposition (être imposable n'est pas un critère d'inéligibilité)*

**Nhòrla :**

**« Per Nadau, l'ajaça bota (mèta) lo prumier trau, per rampams, los pitits son grands. »**

**Pour Noël, la pie met la première poutre (de son nid), pour Rameaux, les petits sont grands.**



## Fanfares Vénerie Chasse et Nature en Périgord Vert

**Samedi 24 et Dimanche 25 Juin 2017**

Les Trompes Nontronnaises organiseront le concours Inter Régional du Sud-Ouest de Trompes de Chasse à Nontron et Saint Martial de Valette, sur le site du stade Henri Laforest, au lieu dit « Le Claud ».

Les sonneurs Nontronnais vous invitent à venir assister à ce concours, c'est une première en Dordogne ! Nous avons d'ores et déjà le soutien des instances locales et départementales et également la participation de la Fédération Départementale des chasseurs, de l'AFACC 24, des piégeurs départementaux, pêcheurs départementaux et du Parc Naturel Régional Périgord Limousin.

En parallèle à ce concours, une exposition de meutes de chiens courants et rallye de chasse à courre se produiront sur le site du stade. Nombreux exposants relatifs au monde de la chasse, trompes, vénerie, nature et produits régionaux.

Cette manifestation sera patronnée par l'Association des Trompes du Sud-Ouest et la Fédération Internationale des Trompes de France.

### PROGRAMME

#### Samedi 24 Juin 2017

- 14 h 00 : Début du concours trompes, des différentes catégories
- 17 h 00 : Sélection des Sociétés Trompes
- 19 h 30 : Repas
- 21 h 00 : Finale des Sociétés Trompes – Groupe A

**ENTREE  
GRATUITE**

#### Dimanche 25 Juin 2017

- De 8 h 00 à 10 h 00 : Casse croute périgourdin – Ouvert à tous
- 9 h 00 : Début concours Trompes différentes catégories
- 10 h 30 : Messe Saint Hubert, bénédiction des meutes
- 11 h 30 : Apéritif – Accueil des invités
- 12 h 30 : Repas
- 14 h 00 : Concours Trompes différentes catégories
- 15 h 00 : Finale Société Trompes Groupe 3
- 17 h 00 : Palmarès

#### **En parallèle au concours Dimanche 25 Juin 2017 De 9 h 00 à 17 h 00**

- \* Exposition meutes de chiens courants
- \* Animations et présentations des meutes par les responsables de l'AFACC 24
- \* Démonstration Rallye Vénerie

**Contact :** M. GAILLOT Christian,  
Président des Trompes  
Nontronnaises.  
Tel. 05.53.60.30.07

Repas avec les sonneurs et invités sur réservation : Samedi soir ou dimanche midi.

Restauration rapide sur place



Médecins Spécialistes de Nontron

DERMATOLOGUES	KINESITHERAPEUTES	LABORATOIRE ANALYSES MEDICALES
<b>J. P MERAUD</b> HÔPITAL NONTRON 2eme, 4eme jeudi du mois TEL : 05 53 60 88 00	<b>B. CANDEL et R. DONADIEU</b> 4, allée DE BUSSAC NONTRON TEL : 05 53 56 02 69	<b>NOVABIO</b> 10, avenue Jules FERRY NONTRON TEL : 05 53 56 16 79
INFIRMIERS	CABINETS DENTAIRES	DENTISTES
<b>A. M. LOISEAU / PELISSIER</b> 17, rue CARNOT NONTRON TEL : 06 43 60 37 24	<b>CABINET DENTAIRE MUTUALISTE</b> 1 bis du PRE DE LA SERVE NONTRON TEL : 05 53 35 30 10	<b>HUGO KUN</b> Avenue JULES FERRY NONTRON TEL : 05 53 56 02 15
ORTHOPHONISTES	REFLEXOLOGUE / RELAXOLOGUE	PODOLOGUES
<b>P. PELISSIER</b> Impasse du Tennis TEL : 06 79 58 58 31	<b>Véronique BRACQ</b> 20 rue Antonin Debidour NONTRON TEL : 06 18 79 63 09	<b>ALAIN VERNEZ</b> 4, allée de BUSSAC NONTRON TEL : 05 53 56 02 69
OSTEOPATHES	MEDECINE DU TRAVAIL	AUDIOPROTHESISTES
<b>F. SARRAF</b> Rue du 19 Mars 1962 TEL : 06 20 71 32 67  <b>P. KEMP</b> 32, rue de la Manganese TEL : 05 53 60 78 77	11 place Alfred Agard  TEL : 05 53 56 64 06	<b>Audition plus</b> 2 bv Gambetta NONTRON TEL : 05 53 56 45 93  <b>Audition Mutualiste</b> 18 bis av DELBOS NONTRON TEL : 05 53 56 03 45

MAISON DE SANTE (Place des Droits de l'Homme)

MEDECINS GENERALISTES		INFIRMIERS
<b>J. BORDERIEUX</b> TEL : 05 53 56 00 88	<b>J. P. MARCHAIS</b> TEL : 05 53 56 00 88	<b>CANDEL / MATHIEU / ALVES-ROPARS</b> TEL : 05 53 56 04 56
<b>R. RUSU</b> TEL : 05 53 56 00 88	<b>A. CHRAÏBI</b> TEL : 05 53 56 03 03	<b>DESPOUYS / DUTIN / DENIS / BELLY</b> TEL : 05 53 56 20 19
ORL	PNEUMOLOGUE	OSTHEOPATHE
<b>P. GONTHIER</b> TEL : 05 45 97 88 66 le jeudi matin / RDV	<b>A. LAZAR</b> TEL : 05 45 38 08 90 le jeudi	<b>L. JABS-BREDZINSKI</b> TEL : 06 70 75 27 72 mardi mercredi vendredi
GYNECOLOGUE	HYPNOTHERAPEUTE	SAGES FEMMES
<b>S. BENNIS</b> TEL : 05 53 56 00 88 le vendredi	<b>P. DAVIDSON</b> TEL : 06 45 91 61 57 le mercredi	<b>C. GARCIA</b> TEL : 06 88 21 65 61 la contacter
UROLOGUE	GASTROENTEROLOGUE	<b>S. MAZEAU</b> TEL : 06 62 30 17 03 la contacter
<b>Dr GABRIELE</b> TEL : 05 45 97 88 89 le contacter	<b>Dr CARLES</b> TEL : 05 53 53 12 94 le lundi	



Patrick Ratineaud donne des cours d'Occitan tous niveaux, tous les jeudis de 18h à 20h à l'école Gambetta, et cela dans le cadre de l'association UOCC Union Occitane Camille Chabaneau.

# NONTRON FÊTE NOËL

Les fêtes de fin d'année seront l'occasion pour la municipalité de Nontron en partenariat avec les commerçants, les artisans et l'association « la marmaille » de proposer des animations les **21/22/23 décembre 2016** de 10h à 18h. Cette année encore, est organisé le concours « la plus belle vitrine de Nontron ».

**Durant ces trois jours**, nous vous proposons :

- ✕ Sur la place A. Agard : **Manège gratuit, pêche aux canards et barbe à papa** payantes.
- Karts et tracteurs à pédales** avec vente de crêpes et gâteaux organisés par les parents d'élèves. Prix libre au profit des écoles.
- ✕ **Sous le chapiteau : Structures gonflables** gratuites
- ✕ **Dans les rues : Promenades en calèche** gratuites

## Mercredi 21 décembre

✕ **Sous les halles de la mairie** de 14h à 17h: l'AH Toupie mettra à disposition une quinziaine de jeux en bois pour les grands et les petits. Cette animation gratuite est encadrée par une monitrice.

## Jeudi 22 décembre 2016

✕ **Sous les halles de la mairie** : **Le grand marché de Noël** avec des ateliers ludiques gratuits pour les enfants (maquillage sur visage). Un goûter sera offert aux enfants en fin de journée.

✕ **Dans les rues** : Promenades en calèche gratuites en présence du Père Noël. Distribution de bonbons.



## Samedis 24 et 31 Décembre 2016 puis samedi 28 janvier 2017 en matinée

✕ **Sous les halles de la mairie** : **Le marché aux truffes**. Vous pourrez déguster de petites préparations concoctées par le chef Eric Daubert (Grand Hôtel Pelisson). Ces marchés sont contrôlés par le groupement des trufficulteurs de Brantôme/Mareuil dit «Terre de truffes».

## Samedi 28 janvier 2017

✕ Plusieurs démonstrations de cavage auront lieu durant la matinée devant le parvis de la mairie. Venez nombreux ! (Le cavage est l'action qui consiste à rechercher des truffes. Il se pratique à l'aide d'un instrument à manche court, le cavadou, et du flair affûté d'un porc ou d'un chien.)



*Les 21/22/23 décembre le centre ville sera fermé à la circulation entre 10h et 18h.*

Bulletin Municipal de la Ville de Nontron Imprimé en 1800 exemplaires - Décembre 2016  
Directeur de la publication : Pascal Bourdeau - Conception, réalisation : Mairie de Nontron  
Graphismes et mise en page : Jacques Lagorce - Crédit photos : Nord Dordogne, Mairie de Nontron et Xavier Lavallée.